

**20**  
minutes

[www.20minutes.fr](http://www.20minutes.fr)

MARDI 27 SEPTEMBRE 2011 N° 2112

**ÉDITION DE RENNES**

**ENVIRONNEMENT**



**Le premier projet  
éolien citoyen  
prêt à sortir de terre** P.3



**ENVIRONNEMENT** Une centaine de particuliers participent au projet qui verra le jour dans un an

# BÉGANNE AURA LE PREMIER PARC ÉOLIEN CITOYEN

CAMILLE ALLAIN

Il aura fallu presque 10 ans. Une décennie pour mettre sur pied le premier projet éolien citoyen de France. Béganne, commune du Morbihan située à quelques kilomètres de Redon, accueillera bientôt quatre éoliennes de 145 mètres de haut. « Nous avons obtenu le permis de construire, c'est un grand soulagement », explique Michel Leclercq, à l'initiative du projet. Financé par une centaine d'habitants aidés par les collectivités locales, le parc produira ses premiers kilowatts dans un an. « Les travaux commenceront en février et les premiers tests seront effectués avant l'été. On pourra produire de

l'électricité pour 18 000 foyers à partir de septembre », poursuit Michel Leclercq.

## De 500 à 18 000 €

Le président de l'association Eoliennes en pays de Vilaine se souvient de la naissance du projet. « Je pensais acheter une éolienne individuelle, mais ça semblait compliqué. J'en ai parlé avec des amis pour m'apercevoir que je n'étais pas seul dans ce cas. Plutôt que de faire ça chacun dans son coin, on s'est lancé dans le projet. » D'abord aidé par une petite entreprise, le collectif essuie plusieurs refus et doit donc financer son projet seul. « De nombreux développeurs éoliens ont voulu le récupérer en



EOLIENNES EN PAYS DE VILAINE



Une centaine d'habitants participent au projet, présenté en photomontage ci-dessus.

devenant actionnaire majoritaire. Mais on ne voulait pas que ça nous échappe ». Une centaine de particuliers acceptent alors d'investir leur argent personnel. « Entre 500 et 18 000 € selon les familles », explique Michel Leclercq. « C'était risqué. On savait qu'on pouvait

tout perdre mais on voulait aller au bout. » Avant d'implanter les immenses machines, l'association a fait du porte à porte pour informer la population. « Le fait que nous soyons des gens du coin inspirait confiance. Surtout que nous n'avions pas une démarche commerciale. »

Le projet, estimé à 12 millions d'euros, s'est désormais ouvert à 500 personnes, qui en versant au moins 100 €, sont devenues actionnaires du premier parc éolien citoyen de France. Les dividendes seront versés après que l'électricité produite ait été revendue à EDF. ■